

Ruralités | N°47



**SPÉCIAL " SYSTÈMES DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATION
POUR L'AGRICULTURE ET LES DOMAINES INTERDÉPENDANTS "**

Edito	2
Dossier - AKIS	3
AKIS Wallon	3
Le Collège des Producteurs	5
Le Réseau RADIS	5
Diversiferm	6
Cellule d'Appui à la Petite forêt privée	7
Accueil Champêtre en Wallonie	8
Natagriwal	8
ValBiom	9
Le Crabe	9
Le CIM	10
Le CRA-W	10
Europe	11
Partenariat européen d'innovation pour la productivité et la durabilité agricoles (EIP-AGRI) et perspectives	
Jeunes	13
L'échange d'informations dans l'ADN des jeunes agriculteurs	
Mesure 6.1	15
Soutenir les ambitieux	
GAL - Carte blanche	
Pari-Energie	16
Les AgriClubs en Hesbaye	17
Innovation	18
Les comptoirs de l'innovation	

ÉDITO

Pendant longtemps, le développement agricole et les innovations techniques, sociales et institutionnelles qui y sont liées, ont été soutenues par la recherche publique, les services de conseil agricole, l'enseignement et liens connectant ces différents acteurs. Ce modèle était essentiellement linéaire : les chercheurs produisaient et utilisaient des connaissances pour générer de nouvelles technologies, qui étaient alors diffusées par les conseillers agricoles auprès d'agriculteurs potentiellement intéressés.

Aujourd'hui, le soutien au développement agricole et rural se réfléchit davantage en termes de « Systèmes de Connaissances et d'Innovation agricoles » (SCIA ou AKIS pour « Agricultural Knowledge and Innovation Systems »), un concept que nous vous proposons de découvrir tout au long de ce dossier spécial, notamment au travers d'une sélection d'acteurs, qui vous permettront d'entrevoir sa diversité et sa complexité.

L'innovation représente un défi majeur pour l'agriculture européenne (découvrez les enjeux au niveau européen dans notre article page 11) et, dans ce contexte, les performances des systèmes de connaissances et d'innovation agricoles sont essentielles.

C'est pourquoi, dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation européenne, chaque État membre et/ou région est invité à mettre en place une « stratégie sur le fonctionnement de systèmes de connaissances et d'innovation agricoles (AKIS) ». Celle-ci vise à répertorier l'ensemble des organisations qui produisent de la connaissance, l'échangent et la mettent à disposition. Les états doivent également regarder comment ce réseau fonctionne chez eux, quels liens existent entre le conseil public et le conseil privé, comment les conseillers ont accès à l'information qui vient de la recherche, comment celle-ci est relayée aux agriculteurs, comment les agriculteurs s'informent eux-mêmes... La connaissance et l'innovation deviennent ainsi des objectifs transversaux de la future PAC.

C'est donc le moment opportun de se pencher sur ce qu'est l'AKIS aujourd'hui en Wallonie et en Europe et... sur ce qu'il devrait être demain.

Bonne lecture,

La Cellule d'Animation du RwDR

AKIS Wallon

L'AKIS (pour Agricultural Knowledge and Innovation Systems - systèmes de connaissances et d'innovation agricoles) est l'organisation et l'interaction de personnes, d'organisations et d'institutions qui utilisent et produisent des connaissances et des innovations pour l'agriculture et des domaines interdépendants.

Les acteurs de l'AKIS sont très nombreux (agriculteurs, forestiers, conseillers, chercheurs, organisations agricoles et paysannes, ONG, réseaux, secteurs de l'éducation, médias, services publics, ministères...). À travers l'AKIS, l'objectif est de disposer d'un écosystème d'innovation régional et national qui améliore les flux de connaissances entre les différents acteurs, tout en renforçant les liens entre la recherche et la pratique.

Le soutien public de l'AKIS consiste à la fois en un financement institutionnel à moyen terme pour les principaux acteurs du système et en divers appels à projets qui visent, de plus en plus, à cibler les besoins, à soutenir les innovations et à améliorer les relations entre les organisations. Dans l'ensemble, le financement de l'AKIS et des services de conseil agricoles combine différentes sources (fonds publics régionaux et européens, contributions des agriculteurs).



En 2014, la mise en œuvre du Code wallon de l'Agriculture a permis de compléter l'AKIS wallon. De nouvelles institutions mises en place permettent de renforcer la coordination des acteurs impliqués dans l'AKIS wallon et de mieux intégrer les besoins des agriculteurs dans la planification de la recherche, ainsi que dans le suivi des services consultatifs et de démonstration. Il s'agit d'une nouvelle conception des modalités de délégation de service, avec plus de participation des agriculteurs, une centralisation régionale du financement et une perspective à plus long terme dans les contrats avec les acteurs d'AKIS.

Quelles sont les différentes composantes de l'AKIS wallon ?

Le Comité stratégique de l'Agriculture (COSTAGRI), élabore et propose au Gouvernement des plans opérationnels, en assure le suivi, la coordination de leur mise en œuvre et informe le Collège des Producteurs. Il répond aux demandes du Conseil Supérieur wallon de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de l'Alimentation, du Collège des Producteurs et des associations agricoles. Il se concerta avec l'administration régionale de l'économie, de l'emploi et de la recherche pour ce qui relève de ses attributions. Afin de faciliter l'implication des agriculteurs par le biais des organisations les représentant, le Gouvernement agréé les associations agricoles wallonnes ;



Le Conseil Supérieur wallon de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de l'Alimentation (CSWAAA) a pour mission de donner son avis sur toute question de politique générale, sur les décrets et arrêtés relatifs à l'agriculture que lui soumet le Gouvernement ou le Comité stratégique de l'agriculture en matière d'agriculture, d'agro-alimentaire ou d'alimentation ;

Le Collège des Producteurs est constitué d'assemblées de producteurs, par secteur de production ou par thématique particulière. Il a pour vocation de représenter l'ensemble des agriculteurs sur le territoire régional. Il offre des espaces de dialogue où les agriculteurs peuvent exprimer leur avis et leurs idées sur les conditions de travail, les attentes et l'évolution du secteur. Ces avis orientent ainsi la recherche wallonne confiée au Centre de Recherche Agronomique de Gembloux (CRA-W) et les activités de l'APAQ-W ;

Le **Support Opérationnel au Collège des Producteurs (SOCOPRO)** encadre le Collège des Producteurs et établit annuellement un rapport d'activités ;

L'**Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)** met en œuvre la politique de promotion de l'Agriculture wallonne ;

Le **Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W)** assiste le Gouvernement dans la définition et la mise en œuvre d'une politique de recherche agronomique, et assure le transfert des résultats des recherches vers le secteur agricole. Pour ce faire, il consulte le Comité de concertation et de suivi de la recherche agronomique ;

- Les résultats des recherches menées sont diffusés auprès des agriculteurs, notamment par l'**Administration** qui est chargée de vulgariser les informations tout en veillant à coordonner les différents canaux ;

- Les administrations provinciales participent aux activités de conseil par l'intermédiaire des « **Offices Provinciaux Agricoles** » mais avec des ressources limitées ;

- Il existe onze **Centres pilotes agréés en Wallonie**. Ils sont chargés du développement d'un secteur de production ou d'une thématique particulière. Ils assurent, auprès des producteurs, la transmission des résultats issus de la recherche ou d'innovations développées en leur sein. Ils coordonnent les activités, réalisent des expérimentations dans les conditions de la pratique, mettent en œuvre des projets de démonstration et ils encadrent des producteurs sur les plans technique, économique, social et environnemental ;

- Les **Comices agricoles** sont des associations neutres d'agriculteurs ayant leur exploitation agricole au sein d'une région agricole homogène et dont la mission est de promouvoir l'échange de savoirs et d'informations entre membres. Les territoires d'actions de ces comices agricoles sont communaux ;

- Deux **Universités wallonnes** proposent des programmes liés à l'agriculture : l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech et l'Université catholique de Louvain ;

- L'**enseignement agricole** est sous la responsabilité du Ministère communautaire de l'Enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles). L'enseignement technique existe dans différents programmes d'études : enseignement secondaire, baccalauréat dans les Écoles Supérieures d'Agronomie, et maîtrise et doctorat dans les Universités. Un stage de trois mois est nécessaire pour que les agriculteurs bénéficient de subventions lors de la création de leur entreprise. Certains cours de formation professionnelle sont organisés par divers opérateurs, dont la Fédération des Jeunes Agriculteurs ;

- Les **Syndicats agricoles** sont actifs dans la prestation de services de conseils aux agriculteurs : Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA), Union Nationale des Agrobiologistes Belges (UNAB), Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), Union des Agricultrices Wallonnes (UAW), Mouvement d'Action Paysanne (MAP) ou Fédération Horticole Wallonne (FHW) ;



- Un nombre important d'**Associations à but non lucratif** fournissent des services de conseil dans des thématiques très diverses. Le système wallon est considéré à cet égard comme relativement fragmenté ;



- Les **organisations au sein des filières d'approvisionnement** constituent une partie importante des services de R & D et de conseil en Wallonie. Une partie de ce soutien est fournie par les Associations d'agriculteurs (avec ou sans soutien régional) ;

- Les **Sociétés de services-conseil privées** font également partie du système ;

- Les **sociétés de comptabilité** sont d'importants fournisseurs de services de conseil ;

- Enfin, des **sociétés commerciales** fournissent des conseils techniques via leur réseau technico-commercial.

Avec les nombreux organismes directement impliqués dans le conseil, l'encadrement, l'accompagnement et la vulgarisation, qu'ils soient individuels (asbl, fondations) ou collectifs (centres pilotes, coopératives, groupements de producteurs), l'ensemble offre un terreau fertile pour un ancrage solide et coordonné d'un AKIS à la fois indépendant et performant en Wallonie.

Le Collège des Producteurs, pour un prix plus équitable

Le Collège des Producteurs est l'interface entre les producteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des filières et il a trois grandes missions : remonter les avis des producteurs aux autorités publiques, servir de centre de référence pour les informations et les communications autour de la production agricole en Wallonie et enfin, aider au développement économique des filières.

Nous sommes allés à la rencontre de Bernard Mayné, chargé de mission économique, qui nous a expliqué plus en détail les rôles du Collège : « Dans mon travail, j'aide les producteurs à développer de nouvelles filières et de nouvelles relations commerciales. Notre objectif est que ces relations soient équitables,



et ce pour tout le monde. Nous essayons de mettre sur pied des actions concrètes qui répondent à ce besoin. Par exemple, nous avons créé un label 'Prix Juste', une étiquette qui signale au consommateur que le prix du produit vendu est juste et rentable pour le producteur. Pour le moment, nous avons plus de 110 produits labellisés et entre 500 et 600 producteurs concernés. L'objectif est d'accroître ce résultat car nous faisons en sorte que le producteur ait une rémunération juste pour le travail qu'il a fourni. »

Cependant, Bernard Mayné nuance ses propos : « Évidemment ce n'est pas parfait. Avec ce label le producteur peut recevoir une quinzaine d'euros par heure de travail, ce n'est pas énorme pour un indépendant. Mais si les prix des produits augmentent trop, plus personne ne les achètera. Le consommateur peut parfois être assez binaire dans son acte d'achat. Tout le monde partage les mêmes valeurs, une alimentation saine, locale, de qualité... mais lorsqu'il s'agit de passer à la caisse et de payer le prix juste, c'est plus compliqué. » Pour clôturer, il ajoute que l'enjeu est surtout de repenser notre chaîne de valeurs agricoles, qu'il est nécessaire de mieux valoriser nos produits et de sensibiliser à l'importance d'un salaire plus juste pour les producteurs.

Plus d'infos : <http://www.collegedesproducteurs.be/>

Réseau RADiS, le bio se partage

En Wallonie, de nombreux organismes interviennent auprès des producteurs pour les aider à relever différents défis, tout en travaillant au renforcement des liens entre agriculteurs et citoyens, comme par exemple le Réseau RADiS.

Le Réseau RADiS a été créé en juillet 2020, à l'initiative de l'association Nature & Progrès et de la Fondation d'Utilité Publique (FUP) Cyrus. Son objectif est de stimuler la création de filières biologiques, permettant aux producteurs d'alimenter les consommateurs locaux. Marc Fichers, secrétaire général de

Nature & Progrès, explique le projet : « L'objectif du Réseau RADiS est de développer une alimentation bio et solidaire pour les consommateurs locaux de la région de Dinant. Pour développer ce type de marché, il est indispensable de rassembler agriculteurs et consommateurs pour que toutes les décisions soient prises de façon collégiale. Ce qui est également primordial, c'est que les produits soient accessibles à tous les publics, y compris les plus précarisés. Si ce n'est pas accessible, alors soit on arrête tout, soit on modifie le plan car tout le monde doit pouvoir se nourrir correctement. Notre volonté est aussi de rendre ces publics précarisés acteurs du développement. Par exemple, si nous décidons de mettre

sur pied une unité de transformation des produits, il faut que cette unité puisse être créatrice d'emploi. » Enfin, Marc Fichers explique que la priorité est de recréer du lien entre producteurs et consommateurs, œuvrer au partage des savoirs et au développement d'une commercialisation équitable et de qualité dans un territoire donné.

Nature & Progrès est une association d'éducation permanente, dont le rôle est de favoriser et développer une prise de conscience des enjeux de la société. Elle est active auprès de différentes instances pour défendre une agriculture biologique authentique.

Plus d'infos : www.natpro.be

DiversiFerm: discuter pour mieux gérer

DiversiFerm regroupe quatre institutions expertes dans leurs domaines afin d'accompagner les producteurs dans la diversification de leurs activités. Pour mener à bien leur mission, le partage d'informations est essentiel.

Aux côtés des producteurs et artisans de l'agroalimentaire, c'est depuis le terrain que les membres de l'association DiversiFerm observent, depuis près de six ans, une évolution au sein des secteurs qu'ils accompagnent.

Regroupés sous cette appellation depuis 2006, les quatre institutions aux compétences bien précises (Gembloux Agro-Bio Tech, Accueil Champêtre en Wallonie, l'asbl CARAH et l'EPASC) aident les producteurs (maraîchers, éleveurs, cultivateurs...) qui souhaitent diversifier leurs activités en transformant eux-mêmes leurs produits et en les commercialisant en circuit-court. Un accompagnement qui se matérialise principalement par du conseil ainsi que des formations techniques. Parallèlement à cela, l'association effectue également des missions d'expertise auprès des pouvoirs publics et d'agences conseil. « Par exemple, nous avons récemment apporté notre contribution à un projet de recherche sur la microbiologie des produits au lait cru », explique Stéphane Winandy (Gembloux Agro-Bio Tech), coordinateur au sein de DiversiFerm.

La nature de l'association, la spécialisation de chacune de ses branches et son contact direct avec chercheurs et acteurs de terrain positionnent DiversiFerm comme un relais naturel de l'information au sein de la SCIA wallonne. Ce qui comporte d'indéniables avantages intrinsèques, mais pose aussi quelques défis : « Le fait d'avoir des missions bien définies par partenaire permet d'identifier qui fait quoi, mais aussi de continuer à progresser dans le champ de compétences propres à chaque structure », précise Stéphane Winandy.



« Mais en travaillant chacun sur ses missions, on risque aussi de répéter certaines choses, ou ne pas mesurer qu'il y a des recouvrements, et qu'il faut parfois agir à plusieurs. L'enjeu est donc de pouvoir échanger entre les différents partenaires et mettre en place différents mécanismes de concertation mais aussi des méthodologies d'accompagnement à plusieurs. »

Favorable à davantage d'interconnexion entre les structures d'accompagnement, Stéphane Winandy souligne la nécessité de le faire en présentiel : « Ce n'est pas au travers de publications et d'outils informatiques qu'on résoudra le problème de circulation de l'information. Il faut que les gens se rencontrent grâce à des événements spécifiques de mise en réseau, même si le contexte actuel s'y prête peu. Le Carrefour des Ruralités, par exemple, contribue de manière générale à l'AKIS », conclut-il.

L'association DiversiFerm a pour but d'accompagner les agriculteurs, transformateurs et artisans de l'agro-alimentaire dans leurs productions de denrées alimentaires artisanales et la commercialisation via les circuits courts. Elle répond aux questions des producteurs et les aiguille vers le partenaire le plus pertinent. Elle fournit un service d'accompagnement technique des personnes désirant se lancer dans ce type de diversification.

Plus d'infos : <https://www.diversiferm.be/>

Petite forêt privée: reconnecter les propriétaires entre eux et avec leurs parcelles

Afin d'aider les petits propriétaires forestiers à gérer leurs parcelles la Cellule d'Appui de la Petite Forêt Privée se pose en guichet d'information et organise divers événements de réseautage.

À côté des 8 000 entreprises et près de 18 000 emplois directs générés par la filière bois en Wallonie, les détenteurs de la ressource en bois que sont les propriétaires forestiers jouent un rôle parfois sous-estimé dans l'entretien de nos forêts. Or, parmi ceux-ci, se trouvent de nombreux propriétaires de « petites parcelles » – soit moins de 5 hectares – n'ayant, pour beaucoup, peu ou pas de connaissances en la matière. Raison pour laquelle l'Office Économique Wallon du Bois (OEWB) met à leur disposition une Cellule d'Appui dédiée.

« La plupart de ces propriétaires héritent des parcelles de leurs parents, mais n'ont plus forcément les mêmes objectifs et n'habitent d'ailleurs souvent plus au même endroit, explique Vincent Colson, responsable de la Cellule d'appui à la Petite Forêt Privée wallonne. Il y a donc une certaine déconnexion qui se crée entre le propriétaire et la parcelle, ce que nous proposons de solutionner par notre mission d'information. »

Cette mission s'opère de deux façons. Par un guichet d'information régional, d'abord, auprès duquel le propriétaire peut obtenir des renseignements quant à la réglementation (ex : que peut-on planter et où), la santé des forêts ou encore pour localiser précisément sa parcelle.

Le second service consiste en des « opérations groupées » : Ici, c'est la Cellule d'Appui qui contacte des propriétaires au sein d'un même territoire, organise pour eux des séances d'information ainsi que des visites de parcelles personnalisées. « L'objectif est de les sensibiliser à la gestion de leur parcelle et de mettre

en place des projets groupés, poursuit Vincent Colson. Ils vont bénéficier collectivement d'un service qu'on leur propose, comme une coupe ou une vente de bois par exemple, sans nécessairement échanger entre eux. »

Conscients de l'importance du réseautage dans la transmission d'information préconisée par la nouvelle PAC, les membres de l'OEWB se sont inspirés d'initiatives françaises pour multiplier, ces dernières années, des « associations forestières » permettant de reconnecter les propriétaires entre eux, et de mettre en place des programmes à plus longue échéance. « Par exemple, nous avons mis en place l'association forestière des Tiges et Chavées avec le GAL du même nom, qui rassemble une dizaine de personnes : dans ce partenariat poussé, le GAL encadre ces propriétaires où nous sommes l'appui technique. »

Le concept plaît, aussi bien chez les propriétaires qu'auprès des GAL. Raison pour laquelle des projets similaires sont en gestation avec plusieurs Parcs Naturels. « Ce qui serait bien, maintenant, c'est de rendre ce genre de projets réellement pérennes, espère Vincent Colson. Mais cela dépend autant de la volonté des personnes que des modes de fonctionnement des GAL. »



La Forêt privée en Wallonie

83 848 parcelles privées :

• 91 % font moins de 5 ha et représentent 24 % de la forêt privée wallonne.

• 1% font plus de 100 ha et représentent 30 % de la forêt privée wallonne.

Plus d'infos :

<https://www.oewb.be/la-cellule>

Redonner du sens à la vie

L'agriculture sociale est non seulement une démarche «thérapeutique» utile pour des personnes fragilisées, mais également bénéfique pour les accueillants.

L'agriculture sociale (Accueil Social Rural – ASR) est l'accueil à la ferme ou dans une structure rurale en lien avec l'agriculture ou la nature, de personnes de tout âge qui vivent des difficultés sociales, familiales ou de santé.

Accueil Champêtre en Wallonie mène un important travail de définition du cadre légal entourant cette pratique. L'ASBL propose également des formations à destination des agriculteurs, maraîchers, responsables de potagers collectifs... qui souhaitent ouvrir leur exploitation à des personnes en difficulté. L'objectif de cette formation est de fournir des outils,

trucs et astuces pour accueillir, et gérer au mieux la relation avec ces personnes.

«L'agriculture sociale répond à des enjeux sociétaux», explique Lorraine Guillaume, chargée de projet «Agriculture sociale» chez Accueil Champêtre en Wallonie. «Cela apporte plus de résilience dans l'agriculture et rappelle que le pilier social est important pour le développement rural.»

Dans un contexte sociétal marqué par la crise sanitaire, cette démarche est une vraie réponse à des problématiques liées à la santé mentale. «On note un épuisement généralisé de la population. Pour les plus touchés, l'agriculture sociale est un outil qui leur permet de faire une pause et de retourner à la terre, à l'essentiel. Pour les accueillants, au-delà de l'apport financier, les visites sont autant de parenthèses qu'ils s'offrent dans un quotidien stressant. En ouvrant leurs exploitations à ces publics, les agriculteurs

donnent un autre sens à leur activité, tout en soignant leur image» précise Lorraine Guillaume.

Accueil Champêtre en Wallonie

est une ASBL qui accompagne les agriculteurs dans leurs projets de diversification. Il s'agit d'une ASBL de soutien et d'assistance qui propose une multitude de formations et de réunions décentralisées.

Plus d'infos : <https://accueilchampetre-pro.be/>



Conseils d'experts

Les métiers d'agriculteur ou de forestier sont devenus pluriels. Au savoir-faire de base nécessaire à la production, s'est ajoutée une série de compétences annexes, liées, entre autres, à des techniques de plus en plus pointues ou au respect de réglementations exigeantes.

L'ASBL Natagriwal est à la disposition de ces acteurs ruraux qui recherchent des informations et des conseils pratiques. «Nous proposons notre aide dans quatre grands domaines», explique Stéphanie Goffaux, chargée de communication chez Natagriwal. «Nous les aidons à mettre en place

les mesures agroenvironnementales qu'ils souhaitent. Il faut non seulement valider la faisabilité du projet, mais également répondre à un cahier des charges exigeant. Nos experts apportent également des conseils aux exploitants où une parcelle est classée en Natura 2000. Nous sommes également à leur disposition lorsqu'ils souhaitent planter des haies, des vergers hautes tiges ou des alignements d'arbres. Enfin, nous les conseillons en matière de gestion raisonnée des antiparasitaires.»

Dans tous les cas, le principe de base reste le même : c'est l'agriculteur qui prend contact avec Natagriwal. «Tout se fait sur base proactive. Propriétaires, agriculteurs et forestiers prennent contact avec leur référent local pour échanger sur leurs projets et obtenir des conseils pratiques», conclut Stéphanie.

Natagriwal est une association dont la principale mission est d'informer, conseiller et encadrer les agriculteurs, forestiers, propriétaires publics ou privés, dans la mise en œuvre du programme agro-environnemental et du réseau écologique européen Natura 2000. Natagriwal regroupe les conseillers en agro-environnement et les «conseillers Natura 2000» dont les activités couvrent l'ensemble du territoire wallon.

Plus d'infos : <https://www.natagriwal.be/>

ValBiom, inspirer l'énergie de demain

ValBiom stimule et facilite la concrétisation d'initiatives durables intégrant la production de biomasse et sa transformation en énergie et matériaux (économie biobasée). Par ses missions, l'asbl se positionne comme un animateur territorial vers une transition écologique et économique la plus circulaire et durable possible. Elle encourage l'échange d'expertises et la collaboration entre les professionnels du secteur, accompagne des porteurs de projet, inspire, conseille et outille les autorités publiques, identifie les nouveaux débouchés porteurs pour le secteur primaire, et sensibilise les publics à une économie biobasée.

Nous avons rencontré Alice Dossogne, responsable de la communication, qui nous explique les missions de ValBiom : « *L'un de nos principaux objectifs est de guider les acteurs de terrain dans le développement de la biométhanisation en leur apportant des éléments concrets et un accompagnement dans la mise en place de leurs projets. Nous cherchons également à informer, à conseiller et surtout à inspirer le monde agricole wallon dans ce secteur.* » Dans son rôle de sensibilisation, ValBiom a mis en place, à partir de 2018, un « Tour de la Biométhanisation » : « *Nous organisons 3 à 5 visites d'unités de biométhanisation par tour. Le but est de comprendre et montrer ce qui se fait concrètement sur le terrain, mais aussi de favoriser le partage de connaissances et l'interaction entre les participants et les porteurs de projets.* »

L'édition 2021 se consacrera aux nouvelles perspectives en biométhanisation et se fera, comme en 2020, de manière virtuelle. Les projets seront présentés en vidéo lors de webinaires et les participants pourront ensuite poser leurs questions. Par la suite, l'asbl envisage d'adopter une formule hybride, à la fois physique et virtuelle, afin de toucher plus de monde. Alice Dossogne ajoute : « *Il y a un travail de sensibilisation et d'information qui doit se faire. Si nous voulons réellement inspirer les acteurs de terrain, il faut persévérer dans ce sens et surtout dans le temps. La biométhanisation est une filière qui évolue, qui a des contraintes et la mission doit être envisagée sur du long terme, pour pouvoir stimuler l'émergence de projets sur notre territoire.* »

Plus d'infos:
<http://www.valbiom.be/>

3^{ème} édition « Les nouvelles perspectives en biométhanisation » :

Le Tour 2021 passera par 3 unités wallonnes qui présentent des caractéristiques particulières, telles que l'injection de biométhane dans le réseau de gaz, l'installation d'une pompe bioCNG (Gaz Naturel Comprimé produit par biométhanisation) sur l'unité, etc. Ces évolutions offrent des perspectives prometteuses pour la filière biométhanisation. Au programme des webinaires (1h) : visite virtuelle de l'unité, témoignage du porteur de projet et conférence. Plus d'informations sur les unités, les dates et les programmes sur <https://valbiomag.labiomasseenwallonie.be/>

Crabe asbl, former pour un bio local et durable

Le Crabe (Coopération Recherche Animation Brabant-Wallon de l'Est) est une asbl créée en 1976 et qui dispense des formations qualifiantes et orientées sur la pratique professionnelle en matière de techniques de maraîchage biologique et d'ouvrier en Eco-jardinage. Le Crabe organise également une formation à l'installation comme maraîcher indépendant en agriculture biologique ainsi que des formations pour les professionnels du maraîchage et de l'agriculture.

Nous avons rencontré Virginie Detienne, directrice, qui nous explique les missions de l'association : « *Une constante dans l'histoire du Crabe est sa militance pour un monde plus solidaire et un environnement plus sain. Nous avons deux réels chevaux de bataille : le social, et une meilleure justice environnementale. Pour atteindre ces buts, il existe plusieurs types de formations qui s'adressent à des publics très différents. Nous pouvons avoir un public très fragilisé et peu qualifié, qu'on essaye de diriger vers l'emploi tout en inculquant nos valeurs, un public plus averti mais qu'on va former aux techniques biologiques que cela soit en parcs et*

jardins ou en maraîchage, ou bien encore un public qui cherche à se réorienter professionnellement. Nous pouvons également apporter notre aide dans des projets professionnels où on va définir le projet avec la personne et la conseiller en matière de technique et de gestion agricole. » Il apparaît, au travers de ses missions, que le Crabe est fermement lié au bio, Virginie Detienne clôturé par ces mots : « *Le bio pour nous c'est une évidence ! Mais ce que nous cherchons surtout à promouvoir c'est le bio local et le bio durable, celui qui fait sens tant socialement qu'environnementalement.* »

Plus d'infos:
<http://www.crabe.be/>

Le Centre Interprofessionnel Maraîcher (CIM), un encadrement au service des producteurs

Le CIM est un centre pilote agréé par la Wallonie qui réalise des expérimentations, assure un encadrement technique des producteurs maraîchers sur le plan technique, économique, social et environnemental et assure la transmission des résultats issus de la recherche ou d'innovations. Le CIM envoie régulièrement des avertissements pour toutes les cultures, ainsi que différentes informations techniques.

Claire Olivier, directrice, nous présente les services offerts par le Centre : «*Tout d'abord, nous proposons aux producteurs un encadrement technique. Nos techniciens se rendent chez eux pour*

parcourir les parcelles et leur apporter une aide lorsqu'un problème se présente (maladies, insectes, ravageurs...). Nous proposons également un encadrement économique. Il arrive que les producteurs ne s'assurent pas assez de la rentabilité de leurs exploitations. Nous avons donc développé un référentiel technico-économique qui reprend les postes et les coûts de production. Avec ce référentiel, nous pouvons alors aider celui qui souhaite se lancer, se professionnaliser ou se réinventer à faire un business plan. »

Le CIM propose également des activités de communication : «*Nous pouvons organiser des voyages techniques, des foires, des visites de salon à l'étranger... Cela permet de rassembler des producteurs et découvrir de nouvelles techniques ou innovations et de favoriser le*

partage de savoirs et de connaissances. » Le Centre développe encore toute une série d'actions qu'il serait impossible de résumer en quelques lignes, mais il est important de noter que ses activités sont dictées par les besoins des producteurs. Claire Olivier clôture d'ailleurs par ces mots : «*Il s'agit de services que nous rendons à nos affiliés, il est évident que ceux-ci ne sont pas figés dans le temps et que nous nous adaptons continuellement aux demandes que nous recevons.* »

Plus d'infos : <https://www.legumeswallons.be>

CRA-W, la recherche au cœur de l'agriculture de demain

Le Centre wallon de recherches agronomiques combine des fonctions de recherche scientifique, de service et de support au bénéfice des agriculteurs, éleveurs, horticulteurs, sylviculteurs wallons et des opérateurs du secteur agro-alimentaire. Il élabore des outils d'aide à la décision, met en place des dispositifs expérimentaux végétaux et animaux, des référentiels « qualité », réalise différentes analyses et fournit du conseil ainsi que des formations à destination des professionnels agricoles et du grand public. Il assure le transfert des résultats des recherches vers le secteur agricole.

Le CRA-W regroupe plusieurs unités de recherches spécialisées dont l'unité « Sols, eaux et productions Intégrées », que nous avons rencontrée, et qui développe plusieurs types de plateformes (conventionnelle, grande culture biologique et maraîchère biologique). Celles-ci permettent d'expérimenter différents systèmes. Bruno Huyghebaert, Laurent Jamar et Morgan Abras expliquent : «*Nous allons appliquer certains objectifs à ces plateformes, par exemple se passer entièrement de produits phytosanitaires. Nous pouvons comparer ces systèmes entre eux, ou dans le temps, sur base de facteurs techniques, économiques et environnementaux. La mission est de comprendre comment atteindre ces objectifs : quels sont les leviers, quels*

sont les problèmes, etc. Cela permet de se repositionner, de donner des pistes de réflexion et des éléments de réponse aux agriculteurs qui souhaiteraient atteindre un but particulier. » La particularité est que ces plateformes sont bien souvent imaginées en co-conception : «*On rassemble des acteurs du monde agricole et on réfléchit ensemble, on définit les objectifs et les enjeux à venir. Les systèmes sont ensuite développés sur cette base. L'avantage est que ces expérimentations sont sans risque pour nous, ce qui serait tout à fait inenvisageable pour un agriculteur qui pourrait perdre son investissement.* »

Plus d'infos : <https://www.cra.wallonie.be/fr>

Partenariat européen d'innovation pour la productivité et la durabilité agricoles (EIP-AGRI) et perspectives

La politique européenne en matière d'AKIS est née en 2008, lorsque le Comité permanent de la recherche agronomique européen (SCAR) a déclaré que le modèle de recherche linéaire classique n'avait plus de réel impact sur le terrain. Différents travaux d'analyse et d'évaluation ont alors été menés (cf. Rapport : préparer le futur AKIS en Europe - <http://bit.ly/FutureAKIS>). Dans ce contexte, le Partenariat Européen d'Innovation pour la productivité et la durabilité agricoles (PEI-AGRI) a été lancé par la Commission européenne en 2012. L'initiative Europe 2020 « Une Union de l'innovation » spécifie les partenariats européens d'innovation (PEI) comme un nouvel outil pour accélérer l'innovation en reliant politiques et instruments.

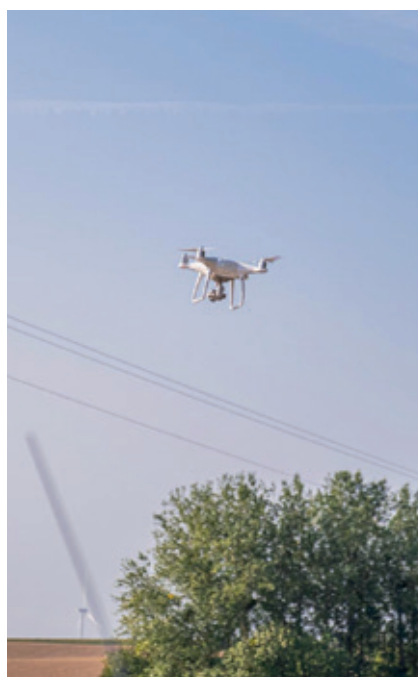
Le PEI-AGRI a été mis en place pour aider à la création d'une culture de l'innovation dans les secteurs agricole et forestier. Le but étant de favoriser un secteur compétitif et durable qui contribue à assurer un approvisionnement régulier en denrées (alimentaires, aliments pour animaux et biomatériaux), tout en tenant compte de la gestion durable des ressources naturelles essentielles dont dépendent l'agriculture et la sylviculture en travaillant en harmonie avec l'environnement.

Le PEI-AGRI est aujourd'hui un instrument de la politique européenne destiné à stimuler, avec le concours des acteurs de terrain, la recherche et l'innovation dans le secteur de l'agriculture. Avec le PEI-AGRI, l'AKIS est donc au cœur de l'écosystème de l'innovation agricole. Il bénéficie d'un soutien transversal de la PAC afin de partager systématiquement les

connaissances et l'innovation dans toutes les activités agricoles et rurales.

Les projets reliés au PEI ont pour objectif de mettre en cohérence les besoins du terrain et la recherche scientifique pour « réduire le fossé entre la recherche et les pratiques agricoles ». Le PEI s'inscrit dans un vaste réseau européen, national et local, que les projets nourriront, et dont ils bénéficieront. Ces projets ont une visée pratique, concrète, et multipartenariale, innovant dans les pratiques coopératives et les solutions qui en résulteront.

Durant la période de programmation 2014-2020, le PEI-AGRI a créé des synergies entre les politiques existantes, notamment la politique de développement rural de l'UE 2014-2020 et la politique de recherche et d'innovation connue sous le nom d'Horizon 2020. Le PEI-AGRI



s'est concentré sur la formation de partenariats, en utilisant des approches ascendantes et reliant les acteurs dans différents types de projets d'innovation interactifs tels que les Groupes Opérationnels (GO) dans le cadre des programmes de développement rural (PDR) nationaux / régionaux et les projets multi-acteurs dans le cadre d'Horizon 2020. Les groupes de discussion PEI-AGRI sont également une activité de réseautage multi-acteurs organisée au niveau européen.

Ainsi, durant la programmation 2014-2020, 3 200 Groupes Opérationnels ont vu le jour dans 27 Etats Membres. À titre d'exemple, voici quelques thématiques traitées par les GO en Europe :

- Production innovante d'œufs enrichis en micronutriments sélectionnés ;
- Drone forestier : surveillance des zones forestières sujettes aux dommages causés par la faune ongulée ;
- Amélioration de la durabilité environnementale et économique de la production de blé en Espagne ;
- Nouvelle boisson à base de fruits et de baies fermentées ;
- Récolte automatisée du safran ;
- La lisière forestière, soutien à la diversité forestière et fourniture de services écosystémiques ;
- Numérisation en horticulture ;
- Développement d'une nouvelle gamme de plantes horticoles comestibles en agriculture biologique.

Une base de données des groupes opérationnels européens est disponible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/EIPGO>

180 projets multi-acteurs H2020, Horizon Europe, et réservoirs de connaissances ont été mis en œuvre : <http://bit.ly/PEIMulti>

Et une série de réseaux thématiques ont vu le jour (voir : <http://bit.ly/PEIreseaux>) :

- Les sols : BEST4SOIL ;
- Eau, nutriments et déchets : FERTINNOWA, AGRIFORVALOR, etc. ;
- Systèmes de cultures durables : EUFRUIT, PANACEA, BIOFRUITNET, etc. ;
- Systèmes de production animale : EuroDairy, Inno4Grass, SheepNet, etc. ;
- Dynamiques et politiques rurales : NEWBIE ;
- Biens publics : HVN-link ;
- Chaînes de valeur : AGRIFORVALOR, SKIN, ROSEWOOD4.0, etc. ;
- Transformation numérique : SMART-AKIS, etc. ;
- Systèmes de connaissances et d'innovation : AgriSpin , EURAKNOS .



L'AKIS au cœur de la future PAC

La future PAC encouragera à la fois une augmentation des investissements dans la recherche et l'innovation et devra permettre aux agriculteurs, et aux communautés rurales, d'en bénéficier. Par conséquent, l'Europe considère qu'il est essentiel de construire des systèmes de connaissances et d'innovation agricoles (AKIS) solides. Les États membres sont donc invités à rédiger un chapitre «AKIS» dans leurs plans stratégiques de la PAC. Celui-ci doit contenir à la fois leur contribution à l'objectif général transversal lié à la promotion et au partage des connaissances, de l'innovation et de la numérisation, notamment en décrivant leur stratégie de développement des technologies numériques dans l'agriculture et les zones rurales.

Les États membres et les régions d'Europe seront donc confrontés à plusieurs défis. Le premier sera de rassembler les acteurs ruraux dans des écosystèmes de connaissances et d'innovation au sein desquels les connaissances sont cocrées, utilisées et largement partagées. Le deuxième défi consistera à créer des plateformes de connaissances numériques avec des résultats de projets pratiques et compréhensibles permettant de rendre les connaissances accessibles à tous. Ainsi, les résultats de recherche devront être partagés par des canaux que les agriculteurs connaissent et les élèves des écoles d'agriculture devront bénéficier d'échanges avec les agriculteurs et les forestiers à travers la participation à des projets innovants interactifs. Le troisième sera de faciliter le rôle crucial des conseillers afin qu'ils fournissent aux agriculteurs des informations à jour, et sur mesure, pour étayer leurs décisions ou qu'ils agissent en tant que courtier en innovation en participant à la préparation et à la création de groupes opérationnels PEI, ou d'autres projets innovants interactifs. Enfin, le dernier défi est lié à l'organisation de futurs réseaux PAC nationaux ou régionaux afin qu'ils soutiennent les échanges de connaissance et stimulent l'innovation en organisant des événements qui rassemblent les acteurs ruraux, en encourageant l'interaction des projets nationaux, régionaux, ou transfrontaliers des Groupes Opérationnels ou en les liant aux projets UE Horizon, en traduisant les résultats pratiques des projets les plus utiles aux régions de leur État membre.



Selon l'Europe, une stratégie AKIS réussie comprend quatre grands groupes d'actions :

1. L'amélioration des flux de connaissances et le renforcement des liens entre la recherche et la pratique ;
2. Le renforcement de tous les services de conseil agricole et la promotion de leur interconnexion au sein de l'AKIS ;
3. L'amélioration de l'innovation interactive trans-thématique et transfrontalière ;
4. L'accompagnement de la transition numérique en agriculture.

L'échange d'informations dans l'ADN des jeunes agriculteurs

Les rencontres et le partage de connaissances font partie de la raison d'être de la Fédération des Jeunes Agriculteurs, qui partage ses services entre formation, conseils et réseautage avec ses partenaires européens.

Puisque les objectifs de la prochaine PAC sont notamment d'intensifier le développement d'une agriculture durable, tout en assurant une qualité de vie décente pour les agriculteurs à l'avenir, il était essentiel que les jeunes agriculteurs jouent un rôle de premier ordre dans ces discussions.

Dans ce cadre, le renforcement des SICA (Systèmes d'Information et de Connaissances Agricoles), et notamment le partage des informations, sont en fait la prolongation d'un rôle que la FJA endosse déjà depuis sa création. « Historiquement, nous avons toujours mis dans nos priorités l'échange d'informations et le fait que les agriculteurs se rencontrent, non seulement entre eux mais aussi avec des personnes extérieures, explique Guillaume Van Binst, secrétaire général de la FJA. La volonté européenne de poursuivre dans cette direction nous conforte donc dans notre position. »

À côté des formations (voir p.14), ces échanges se déroulent le plus souvent lors de rassemblements annuels. Chaque année, les membres sont ainsi invités à partager leurs expériences sur une thématique bien précise, en lien avec l'installation en agriculture. « Lors de ces événements, nous avons à cœur de mettre en évidence des éléments innovants, techniques ou réglementaires, qui peuvent contribuer à favoriser

l'installation des jeunes agriculteurs, détaille Guillaume Van Binst. Pour ce faire, nous avons régulièrement recours à des orateurs étrangers en vue de partager leurs connaissances. »

Comparer, apprendre, s'adapter

Proximités linguistique et culturelle obligent, c'est avec les jeunes agriculteurs français que la FJA entretient les contacts les plus fréquents. Les deux organismes s'invitent mutuellement lors de leurs assemblées mutuelles – lorsque la COVID ne vient pas jouer les trouble-fêtes – ce qui leur permet de comparer leurs réalités souvent proches, ainsi que les réponses apportées par chacun.

Parmi les dernières initiatives mises en œuvre par nos voisins, M. Van Binst retient par exemple la création de plateformes mettant en contact cédants et repreneurs potentiels. « La France a toujours été plus avancée que nous en matière de coopération d'agriculteurs, commente-t-il. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons apprendre à ce niveau, et que nous espérons appliquer dans le cadre de l'installation des jeunes agriculteurs. »

Les nouvelles technologies jouent également un rôle important dans le partage d'informations et dans les échanges. Parmi celles-ci se retrouvent les réseaux sociaux,

exploités massivement par la FJA, mais aussi les plateformes de financement participatifs. « Un des écueils majeurs dans le cadre de l'installation des agriculteurs, c'est le financement, le coût de la reprise. Le financement participatif est une des solutions qui s'offrent désormais à eux : cela ne va pas tout résoudre, mais c'est le genre d'innovations que nous tendons à mettre davantage en avant. »

Parler d'une seule voix

Le réseautage et la transmission d'informations sont également nécessaires lorsqu'il s'agit de prendre une décision commune impactant plusieurs pays. C'est notamment le rôle du Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs (CEJA), au sein duquel la FJA, ainsi que 22 organisations homologues, partagent leurs points de vue sur des dossiers transfrontaliers, comme l'accord commercial UE/Mercosur actuellement en gestation. « Nous n'avons jamais été aussi présents dans ce genre de discussions qu'aujourd'hui, se félicite le secrétaire général de la FJA. Ici, je salue le fait qu'on arrive à rapprocher les positions des uns et des autres pour que les jeunes agriculteurs puissent faire entendre leurs voix au niveau européen, et que, même s'il y a des réalités différentes, on arrive à trouver des consensus pour parler d'une seule voix. »

DÉVELOPPER LA FORMATION POUR ENGRANGER LES ACQUIS

Parmi les services offerts par la FJA, la formation est probablement le soutien le plus efficace offert aux jeunes agriculteurs qui s'installent ou souhaitent renforcer leurs connaissances. Guillaume Van Binst, secrétaire général de la FJA, nous explique en quoi elle revêt une importance particulière dans le cadre de l'AKIS.

En quoi le renforcement de la connaissance est-il nécessaire pour l'installation des jeunes agriculteurs ?

Guillaume Van Binst : En fait, l'agriculture a toujours été multifonctionnelle. On ne parle pas du métier mais des métiers de l'agriculteur : il n'est pas seulement producteur, il est aussi garant de la gestion du territoire et doit veiller à préserver l'environnement, il est aussi producteur d'énergie, parfois aussi transformateur et vendeur de ses produits. Tout cela demande d'être suffisamment formé, outillé et informé.

Que faites-vous pour développer davantage vos formations ?

La FJA a historiquement toujours mis en avant les formations, qui sont par ailleurs agréées par la Wallonie. Au cours de ces dernières années, nous avons eu à cœur de nous professionnaliser pour proposer des formations innovantes et durables à tous les niveaux : économique bien sûr, mais également environnemental et social. Nous réalisons régulièrement des enquêtes auprès de nos membres, et des agriculteurs en général, pour connaître leurs attentes et besoins en termes de formation, pour qu'elles collent au mieux avec ce qu'ils souhaitent. À travers cela, nous voulons mettre en adéquation totale notre offre de formation avec les impératifs réglementaires et attentes du citoyen, ainsi que celles de l'agriculteur.

Parvenez-vous à mettre tout cela en œuvre ?

On peut toujours s'améliorer, surtout en termes de flexibilité : les formations en Wallonie fonctionnent sous forme d'appels à projets de trois ans, or les agriculteurs ont parfois des demandes bien particulières. Si elles tombent en plein milieu d'un appel à projet, le règlement nous empêche d'être suffisamment réactif, et de leur proposer dans un délai raisonnable la formation qu'ils souhaitent. On en appelle vraiment à la Wallonie de donner la possibilité aux organisations comme nous de mettre rapidement en place de manière flexible des formations qui collent avec les attentes et besoins des agriculteurs.



trouver des renseignements à son propos, mais un des défis, c'est d'atteindre celles qui n'ont pas pour objectifs a priori d'aller se former. Souvent, c'est un problème de temps qui se pose.



Que faire pour y remédier ?

Déjà, il y a pas mal de freins qui sont liés à la distance. Lorsque vous organisez une formation à Nivelles et qu'un agriculteur habite à Arlon, ce n'est pas évident pour lui. Il faut donc les rendre plus accessibles et dédoubler les cours pour qu'ils puissent y avoir accès.

Ensuite, le temps consacré à l'activité agricole étant de plus en plus important, je pense qu'il serait intéressant de faire intervenir le service de remplacement : c'est une structure subventionnée par la Wallonie qui permet aux exploitants de se faire remplacer dans leurs tâches quotidiennes en cas de maladie ou invalidité. Récemment, les missions se sont élargies pour que les agriculteurs puissent en profiter pour prendre quelques jours de congé. Il s'agirait ici de l'élargir pour répondre aux besoins de formation des agriculteurs.

Quels modules de formation proposez-vous ?

Nous avons d'abord des formations générales, que nous appelons « cours A » et « cours B » et qui traitent d'agronomie et de gestion agricole. Maintenant, nous allons mettre encore plus en avant certains cours sur la gestion environnementale et les aspects sociaux. Concrètement, on ajoute à la liste des cours qui n'ont pas un lien direct avec agriculture mais qui jouent un rôle prépondérant dans le métier actuel, et qui sont extrêmement techniques et pratiques.

Que pourriez-vous faire pour les améliorer davantage ?

On peut notamment s'améliorer en termes de publicité. La personne qui souhaite se former peut facilement

La Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), représente les jeunes agriculteurs et propose des animations et des formations dans le secteur agricole. Elle accompagne les jeunes agriculteurs dans leur parcours d'installation à travers le projet CAP-Installation (Conseils et Accompagnement pour les Porteurs d'installation en agriculture).
Plus d'infos : www.fja.be

Soutenir les ambitieux

Quoi de plus compliqué pour un jeune que de lancer son projet d'entreprise ? Il faut à la fois de l'audace, du courage et de la ténacité. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on parle d'un projet d'exploitation agricole. C'est à ces entrepreneurs que s'adresse l'aide de la Mesure 6.1. du PwDR.

La Mesure 6.1

La mesure a pour objectif d'apporter une aide financière au jeune qui s'installe en agriculture, tout en s'assurant qu'il le fasse dans les meilleures conditions, c'est-à-dire qu'il possède les capacités professionnelles suffisantes et un plan d'entreprise adéquat pour son exploitation.

Le soutien consiste en une aide financière d'un montant de 70 000 € pour la reprise (totale ou partielle) d'une exploitation agricole existante ou pour la création d'une nouvelle exploitation.

Voici deux exemples de reprises d'activités familiales où les repreneurs ont bénéficié de cette aide.

Un brin de campagne

Marie-Laure Lichtfus a repris l'activité que son beau-père, Patrice, lui a cédée. Il s'agit d'une exploitation de plantes aromatiques et médicinales, et d'une herboristerie bio où sont vendus, en partie, les produits transformés sur place.

« On cultive une quarantaine de plantes : romarin, origan, menthe, sauge, thym, fraisiers... et nous pratiquons la cueillette sauvage pour récolter de l'ail des ours, du sureau, de l'aubépine, du plantain, de l'ortie. Nous les transformons alors en tisanes, aromates, huiles, vinaigres, confitures, sirop, hydrolats », précise Marie-Laure.

Dans ce cas précis, le projet de cession était inscrit dès la création de l'entreprise par Patrice. « Nous voulions que Marie-Laure puisse vivre de sa passion. Nous avons donc décidé d'installer les bases de son projet pour qu'elle puisse, un jour, voler de ses propres ailes. »

C'est un secteur que l'on pourrait qualifier « de niche », où toutes les aides ont une valeur inestimable. L'aide de cette mesure 6.1. permet à la jeune entrepreneuse de disposer des fonds suffisants pour racheter les stocks (bocaux, etc.), ainsi qu'une partie du matériel (tracteur, charrues, matériel de transformation et de production). « Je compte creuser un puits pour disposer d'eau pour l'arrosage des plantes. Cette aide, c'est aussi un moyen d'être plus en sécurité, surtout au début de l'activité.



Même s'il ne s'agit pas d'une reprise d'une exploitation de 150 ha, il faut quand même être sûr de pouvoir en vivre, de pérenniser le projet, de satisfaire tous les clients et, à court terme, d'engager une personne », conclut Marie-Laure.

La ferme de l'Esclaye

Dans cette exploitation familiale de 1929, on retrouve Jean-Claude Henin, le papa, Marc-André, Anne-Laure et Jean-Philippe, ses trois enfants. Il s'agit d'une ferme laitière en bio depuis 2009,

qui compte quelques 150 vaches Holstein. On y transforme le lait en beurre et en fromage. Les produits sont écoulés via un petit magasin à la ferme, dans quelques points de vente de la région et une grande partie est distribuée par un grossiste.

Arrivé à l'âge de la pension, Jean-Claude envisageait de terminer sa carrière en douceur, avant de revendre son exploitation. C'était sans compter sur l'envie de ses enfants de reprendre l'entreprise. La famille est alors entrée dans un processus de cession.

Si les trois enfants ont chacun leurs raisons de poursuivre l'aventure familiale, on trouve la passion de la ferme, du métier et l'envie d'authenticité comme points communs dans leurs motivations.

« Je savais que je n'allais jamais m'ennuyer », explique Marc-André. « J'ai besoin de mouvements. Quand la ferme est en vitesse de croisière durant quelques mois, cela ne me va pas. » « Moi, j'ai essayé de faire autre chose et je n'ai jamais été aussi malheureux de ma vie », relance Jean-Philippe. « Ici, j'ai vraiment l'impression de servir à quelque chose et de faire un travail qui a du sens... » Quant à Anne-Laure, ses motivations sont d'ordre plus sentimentales. « Le fait de rester en famille a compté lorsque j'ai fait mon choix. J'ai aussi travaillé ailleurs durant 3 ans, avant de revenir à la ferme. »

L'aide financière apportée par la mesure à Jean-Philippe et Anne-Laure, les deux derniers enfants, pour reprendre une partie de la ferme permettra de faire évoluer celle-ci vers encore plus de durabilité, plus de bonne gestion au niveau du travail ainsi qu'une meilleure qualité et une plus grande facilité dans la transformation des produits finis.

Pari-Energie: le pari de donner aux autorénovateurs leur place dans la transition énergétique.

Face aux enjeux climatiques, de multiples incitants à la rénovation énergétique ont été imaginés. Quasi aucun ne s'adresse aux autorénovateurs. Quatre GAL s'associent pour leur offrir un service sur mesure.

Pour la plupart la transition énergétique rime avec mobilité douce, conversion des industries lourdes et production d'électricité verte. Pourtant, en Région wallonne, le secteur qui consomme le plus est celui des logements et des entreprises (37% contre 33 pour l'industrie et 30 pour le transport*). La raison est que le parc immobilier date pour près de 80% d'une époque où il n'y avait pas de normes d'isolation clairement édictées. Résultat : en 2016, seuls 10% des certificats PEB font état d'une performance énergétique de label A ou B alors que l'objectif affiché de la Wallonie est d'amener pour 2050 l'ensemble du bâti à un niveau moyen correspondant au label A. Ce qui correspond à 125 rénovations énergétiques par jour sur les 29 prochaines années.

Pour inciter à rénover énergétiquement les bâtiments, la Région wallonne propose les services des Guichets d'énergie et tout un système – parfois fort complexe – de primes. Cependant, ces primes sont conditionnées à un audit préalable ainsi qu'à un phasage précis des travaux. Coût de l'audit, ordre imposé des travaux et lourdeurs administratives sont autant de freins au passage à l'acte. Le manque d'auditeurs et d'entrepreneurs est

également source de délais souvent inacceptables. Du coup, pour peu qu'on soit doué en bricolage ou qu'on veuille s'impliquer dans la valorisation de son bien, on peut être tenté de réaliser les travaux soi-même.

Malheureusement, la rénovation énergétique ne s'improvise pas. Si on vise la performance énergétique – et c'est clairement ce qu'on doit faire aujourd'hui, il faut étudier le projet dans son ensemble, prioriser les travaux et surtout les effectuer dans les règles de l'art. Bref, un accompagnement est indispensable ! C'est en partant de ce constat que 4 GAL (Entre-Sambre-et-Meuse, Meuse& Campagnes, Plaines de l'Escaut et RoMaNa) ont donné naissance au projet de coopération Pari-Energie.

En zones rurales, il y a nombre de logements nécessitant de grosses rénovations et il y a, sans doute plus qu'en milieu urbain, des autorénovateurs en herbe. D'un autre côté, il y a peu de structures encadrant l'autorénovation. L'ambition de Pari-Energie est de pallier ce manque :

- Via un site d'information comportant les liens vers les données et conseils pertinents ;
- En proposant des webinaires et des tutoriels sur diverses thématiques ;
- En construisant une communauté d'échange d'expériences ;
- Et en créant des opportunités de bâtir des compétences.

Pour ce dernier point, non seulement

des formations sont proposées, mais également des chantiers participatifs. Soit de type court : un candidat accueille 5-6 personnes chez lui pour réaliser, sous la houlette d'un référent technique, une tâche précise telle qu'isoler la toiture. Soit de type long : un chantier de 1 à 2 semaines consistant à isoler complètement les murs, à en construire de nouveaux en blocs de chanvre ou à enduire à l'argile par exemple.

Afin de faciliter l'accès à de meilleurs prix pour les isolants et pour favoriser le choix de matériaux biosourcés, des achats groupés seront également organisés.

En résumé, Pari-Energie offre l'opportunité aux autorénovateurs d'être informés et formés afin de réaliser – presque – aussi bien que des professionnels leurs travaux de rénovation et ainsi rendre leur logement énergétiquement performant et durable.



Thierry Verhasselt chargé de mission Pari-Energie au GAL Romana

Plus d'info sur www.parienergie.be

*selon le rapport de l'ICCED disponible sur <https://energie.wallonie.be>

Les AgriClubs en Hesbaye

Comme tous les secteurs économiques, le monde agricole cherche à relever les grands défis de la durabilité et à innover. Depuis 2019, le GAL Jesuishesbignon.be, les Agences de Développement Local de Berloz-Donceel-Faimes-Geer, de Villers-le-Bouillet et la Fondation Rurale de Wallonie organisent des AgriClubs auxquels sont conviés plus de 400 agriculteurs hesbignons, mais également des acteurs du secteur, pour découvrir de nouveaux outils d'amélioration, échanger sur des pratiques durables, « réseauter ».

Qu'est-ce que les AgriClubs ?

Il s'agit de conférences données aux agriculteurs et aux acteurs du secteur, sur diverses thématiques agricoles. Agroécologie, circuits-courts, diversité des cultures plein champ, gestion socio-économique, la communication ou encore production d'énergie sont autant de thématiques abordées lors des AgriClubs. Le concept est simple : les participants sont invités dès midi afin de partager un lunch lors d'un moment convivial, et dès 13h se succèdent une conférence suivie d'une séance de questions/réponses et d'un petit moment de réseautage.

Outre le fait d'informer, les AgriClubs ont pour objectif d'impulser des dynamiques d'amélioration aux producteurs par la mise en réseau d'acteurs en agriculture durable. Cette année, au vu de la situation sanitaire, cinq séances ont été organisées exclusivement en ligne du 12 février au 16 mars.

Enseignements de diverses thématiques en 2021 !

« La biodiversité des sols et la stabilité structurale »

L'Agroécologie est un sujet très à la mode. On pourrait croire qu'en Hesbaye, où les cultures sont les plus industrielles et productives, ce sujet intéresse moins. Tant s'en faut : dans l'ambiance actuelle de crise (économique, climatique et sanitaire), les agriculteurs se questionnent sur l'avenir de leurs

pratiques. Dans cette perspective, l'agroécologie apporte des solutions innovantes et prometteuses.

À l'occasion de la séance agroécologique du mois de février, Simon Dierickx, de l'ASBL Greenotec, a présenté comment les techniques culturales influençaient la biodiversité du sol et, en échange, comment cette vie influence à son tour le rendement des cultures. Sur base d'études scientifiques et d'expériences menées sur le terrain par son ASBL, Simon a précisé le fonctionnement du sol, ses propriétés (porosité, portance, fertilité chimique, etc.), ce qu'il renfermait et comment « en prendre soin » afin d'augmenter la rentabilité de son exploitation tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

« Intégrer le travail dans les réflexions stratégiques de votre exploitation »

Cette séance s'est déroulée en trois parties, deux exposés et un témoignage d'agriculteur. Le premier exposé de Chloé Fivet, du CRA-W, a permis d'analyser les différentes perceptions du ressenti au travail des participants, de découvrir des outils pour prendre du recul sur le travail, et « Déclit travail », un outil d'auto-évaluation sur l'organisation du travail : <https://declittravail.fr/>

Le deuxième exposé de Johanna Pannetier, de Préventagri, a présenté des adaptations concrètes (notamment en ergonomie, en organisation espace/temps et sécurité) sur des exploitations pour alléger la charge de travail, des trucs et astuces d'agriculteurs suivis en prévention.

La conférence s'est poursuivie par le témoignage de Jacques de Marneffe, agriculteur à Faimes sur

une ferme de polyculture-élevage et d'accueil pédagogique.

« Les légumes oubliés en grandes cultures ; nouvelle piste de diversification en région limoneuse ? »

Paul-Emile De Wulf, chargé de mission diversification en grandes cultures au GAL, a proposé en début de séance une présentation où il a défini les « légumes oubliés », présenté les principales espèces concernées classées par type et origine et cité 3 scénarios de la filière légumière wallonne proposés dans une étude de l'UCLouvain.

Ensuite, ce sont les exposés de Caroline Devillers, ingénieure agronome et agricultrice à la Ferme du Plein Air (Geer), et d'Alexandre Flamand, ingénieur industriel et agriculteur à Ferme du Vieux Tilleul (Bierwart), qui ont permis de présenter leurs fermes respectives, les différents légumes qu'ils cultivent, leurs canaux de commercialisation et de conclure sur des perspectives d'avenir.



Plus d'info sur

<http://jesuishesbignon.be/>
info@jesuishesbignon.be
019/33 85 80



Les comptoirs de l'innovation

Le Réseau Wallon du Développement Rural (RwDR) et le Guichet à l'Innovation et à la Coopération (Agri-Innovation) ont lancé conjointement, début 2021, une série de rencontres autour de la thématique « En quoi le numérique peut-il être un levier d'innovation dans ma ferme ou mon exploitation forestière ? » Mais en quoi consistent ces Comptoirs ? Explications.

Si vous êtes abonné-e au Magazine Ruralités, vous êtes sans doute familier avec la « Route de l'Innovation » du Réseau wallon de Développement Rural, lancée en 2016. Si une version 2.0 est actuellement en cours (avec plusieurs webinaires à son actif, notamment autour des thématiques des filières agricoles ou de la biodiversité), la Cellule d'Animation du RwDR a décidé d'aborder la question de l'innovation sous une nouvelle approche. C'est, en effet, en partenariat avec Agri-Innovation que le Réseau a lancé, début 2021, ses « Comptoirs de l'Innovation ».

Mais pourquoi ce terme de Comptoir ? Pour inspirer la convivialité de la rencontre, et rappeler, en ces temps souvent compliqués, que l'innovation se découvre, s'apprend et se construit parfois simplement autour d'un coin de table, au détour d'une conversation qui semblait banale.

Un Comptoir, c'est un lieu où l'on discute, échange, partage et confronte ses idées en toute convivialité. On y refait le monde autour d'un verre (ici, un sujet) ! Un comptoir, c'est aussi présenter sur des projets, des innovations, des concepts... pour que chacun puisse rentrer chez soi avec de l'inspiration. Les Comptoirs font partie intégrante des missions de partage et de diffusion de l'information du Guichet à l'Innovation et à la Coopération (Agri-Innovation), et de la mission de « courtier de l'Innovation » du Réseau wallon de Développement Rural.

Les mots « numérique » ou encore « digitalisation » peuvent parfois effrayer, notamment les acteurs de terrains comme les agriculteurs ou les forestiers, qui se sentent parfois déconnectés

de ces thématiques. Et pourtant, le numérique est partout, et souvent on le manipule sans même y penser : smartphone dans la poche, encodage de données en ligne... Les Comptoirs de l'Innovation ont justement pour but de démystifier le numérique, et de permettre de l'apprivoiser, voire de se l'approprier afin de pouvoir améliorer sa pratique quotidienne.

Une première rencontre autour de l'élevage

La première édition, organisée en collaboration avec Elevéo-AWé et RumeXpert, le 22 janvier 2021, portait sur le thème des outils d'aide à la décision en matière d'élevage.

Du lait à la qualité fromagère de celui-ci, de la puce électronique à l'analyse de sa gestion économique du troupeau, ou encore du lait en tank à la santé animale, en quoi et comment le numérique peut-il intervenir dans la ferme, dans mes tâches quotidiennes ? À travers différents exemples concrets présentés par Catherine Bastin (Service R&D AWé – Diversilait), Carlo Bertozzi (Directeur innovation et communication Elevéo - AWé), Christophe Bodart (Cellule Communication AWé – My@wenet) et Léonard Théron (RumeXpert), les participants ont pu mesurer que le numérique est présent partout, même

dans nos tâches les plus quotidiennes. L'utilisation de toutes ces données dans son exploitation a été traitée, tout comme l'optimisation de ces outils numériques permettant d'innover au sein de sa ferme.

Un deuxième comptoir autour de la forêt

Le deuxième comptoir organisé, le 26 février 2021 en collaboration avec Dryades sprl, la Cellule d'appui à la petite propriété forestière, l'unité de Gestion des Ressources Forestières de l'ULiège (Agro-Bio Tech et Forêt Wallonne, était consacré aux outils d'aide à la décision en matière de gestion forestière. Différents outils ont été présentés et fait l'objet d'échange :

- Forestimator, une boîte à outils entièrement gratuite développée par l'unité de Gestion des Ressources Forestières (Jonathan Lesein) de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) avec l'appui de Forêt Wallonne. Les résultats de diverses recherches y sont rassemblés afin d'en faciliter la consultation et le téléchargement par les praticiens forestiers. Cette application web de cartographie permet une visualisation des informations relatives à la description des stations forestières, aux peuplements en place et des aptitudes des essences telles que définies dans le fichier écologique des essences (FEE). Les cartes peuvent y être téléchargées par ceux qui souhaitent utiliser leur propre logiciel de Système d'Information Géographique. Forestimator compte également une série d'analyses que l'utilisateur peut effectuer en chargeant le ou les polygone(s) délimitant une zone d'intérêt.

Retrouvez toutes les présentations, ainsi que les captations des rencontres en ligne, mais aussi les informations concernant les prochains Comptoirs à l'adresse : www.reseau-pwdr.be/comptoirs.



- La plateforme d'aide à la gestion maproprieteforestiere.be mise en place par la Cellule d'Appui à la petite Forêt privée, l'asbl RND et la SRFB dans le cadre du projet Interreg Grande Région Regiowood2. Un outil en ligne qui permet de cartographier et décrire sa propriété forestière, d'en simplifier la gestion administrative, d'éditer un document simple de gestion et d'auto-évaluer sa gestion économique, environnementale et sociale.
- La gestion forestière grâce aux outils ArcGIS / ESRI, qui permettent d'intégrer plusieurs moyens puissants de plus en plus accessibles comme les instruments de mesures équipés de GPS ou les photoplans établis par drone. Un exemple sera présenté par Olivier Baudry, gérant de la société Dryades.

Save the date !

Les prochains rendez-vous déjà fixés seront dédiés aux sujets suivants :

le 26/03/2021 - Outils de paiement et logiciels de gestion

le 20/04/2021 - Quelles trajectoires durables d'innovation pour les maraichers wallons ?

le 30/04/2021 - Les réseaux de partage des connaissances via son Smartphone

le 28/05/2021 - Les outils de gestion des fumures

Pour plus d'informations sur ces prochains comptoirs : www.reseau-pwdr.be/comptoirs

Rural Inspiration Awards : tous derrière le GAL Meuse@campagnes !

Vous les connaissez peut-être déjà : les Rural Inspiration Awards (ou RIA) ont été lancés en 2019 par le Réseau européen de Développement Rural (ENRD). Le GAL Pays des Tiges et Chavées était, d'ailleurs, l'un des lauréats de la première édition.

Pour cette troisième édition des RIA, plusieurs projets wallons ont été soumis. L'un d'entre eux a particulièrement retenu l'attention du jury de sélection des RIA, mais aussi la nôtre : BiomMAP, porté par le GAL Meuse@campagnes. Le constat à l'origine de BiomMAP : la biodiversité est un enjeu crucial pour nombre de citoyens. Ceux-ci doivent donc pouvoir jouer un rôle direct dans le maillage écologique de leur territoire, et dans l'amélioration de la biodiversité.

C'est au sein de la commune de Wasseiges, et avec le soutien de Digital Wallonia, que BiomMAP va pouvoir voir le jour. Il s'agira d'un outil numérique, grâce auquel le citoyen pourra de manière conviviale :

- Visualiser le potentiel en biodiversité de sa parcelle / de sa commune ;
- Renseigner les éléments du maillage vert présents sur sa parcelle et recevoir, en retour, des conseils afin d'inscrire sa parcelle dans la continuité du réseau écologique déjà présent (ex : que planter et où selon l'éco-région, conseils pour l'entretien - période, méthode de tailles selon le type de haies) ;
- Signaler les lieux publics à entretenir au niveau biodiversité (terrains SNCB, RAVeL, etc).

Accessoirement, l'outil pourra aussi estimer la biomasse ligneuse exploitable et permettra à l'utilisateur de :

- Proposer la biomasse (déchets de taille) disponible de sa parcelle aux propriétaires de chaufferie bois, et participer ainsi activement à la réduction de l'empreinte énergétique de sa commune ;
- Faire appel à des entreprises locales pour exploiter la biomasse disponible sur sa parcelle.

Le plus ? La méthodologie et l'outil ainsi développés pourront être aisément reproductibles et réutilisables par d'autres territoires.

Un projet ambitieux, auquel on souhaite beaucoup de réussite aux RIA 2021 !

INFORMATIONS PRATIQUES

CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax : +32 19 54 60 51
info@reseau-pwdr.be
www.reseau-pwdr.be

NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Jérôme Mabilie,
Jean-Noël Degeye et Laurent Turneer :**

chargés de mission en charge de l'animation
des groupes de travail thématiques.

+32 19 54 60 51

Émilie Bievez : plaque-tournante de
l'information entre les membres du Réseau et
l'équipe de la CAR, elle est responsable de la
gestion administrative et logistique.

e.bievez@reseau-pwdr.be

+32 19 54 60 51

Cécile Nusgens : chef de projet chez Cible
Communication, gère la réalisation
des supports de communication.

cecile.nusgens@cible.be

+32 4 387 87 03

Xavier Delmon : coordinateur de l'équipe,
il a en charge les aspects de gestion
quotidienne de la cellule. C'est également lui
qui anime la Commission permanente.

x.delmon@reseau-pwdr.be

+32 495 77 93 96

Coralie Meurice : responsable de la
communication au sein du réseau, elle
coordonne les différents supports de
communication du RwDR (site web,
publications écrites, vidéos, ...).

c.meurice@reseau-pwdr.be

+32 19 54 60 51

+32 488 95 55 52

Le numéro 47 de Ruralités est imprimé
en 5000 exemplaires, distribués
gratuitement au monde rural en Wallonie
et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce
numéro : Kevin Reynaerts, Xavier Delmon,
Coralie Meurice, Christophe Servais, GAL
RoMaNa, GAL Jesuishesbignon.be, Benoît
Delaite, Emilie Bievez.

Crédits photos : RwDR, Coralie Meurice,
Mélodie Mertz, Beatriz Fernandez-
Marquez (cover), Shutterstock, Unsplash,
CIM, CRA-W, Natagriwal, François-Xavier
Cardon - Accueil Champêtre en Wallonie
asbl, ValBiom.

Éditeur responsable : Xavier Delmon, 83
rue de Liège - 4357 Limont



Wallonie

Fonds européen
agricole pour le
développement rural :
l'Europe investit dans
les zones rurales.



Logo
PEFC